DOMINANCE IDENTITAIRE BILINGUE CHEZ LES JEUNES FRANCOPHONES EN SITUATION MINORITAIRE

Rodrigue Landry est directeur de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
Kenneth Deveau est professeur au Département de l'éducation de l'Université Sainte-Anne.
Réal Allard est directeur du Centre de recherche et de développement en éducation de l'Université de Moncton.

RÉSUMÉ

Un des principaux défis pédagogiques des écoles de langue française à l'extérieur du Québec est celui de favoriser le développement d'une identité francophone forte et engagée. Cet article présente les résultats d'une enquête pancanadienne qui a mesuré, entre autres, l'identité ethnolinguistique des jeunes de onzième année fréquentant une école de langue française. L'article analyse la dominance identitaire de ces jeunes. Les résultats montrent que l'identité bilingue est très présente chez une forte majorité des jeunes. De plus, les mesures des identités francophones, anglophones et bilingues ont été traitées de sorte à créer une mesure identifiant trois catégories de dominance identitaire sur un continuum allant d'une dominance identitaire anglophone à une dominance identitaire francophone, la dominance identitaire bilingue constituant le point milieu. Une très forte majorité des élèves étaient de dominance identitaire bilingue, manifestant ainsi une forte hybridité identitaire. Moins d'un élève sur cinq est de dominance identitaire francophone. Aspect positif de l'étude, très peu des élèves des écoles de langue française ont une dominance identitaire anglophone. Certaines conséquences éducatives sont discutées.

Même si l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* (1982) donne accès à l'enseignement en français et à la gestion d'écoles de la minorité, plusieurs communautés ont dû faire confirmer leurs droits par les tribunaux (Behiels, 2005 ; Power et Foucher, 2004 ; Landry et Rousselle, 2003). De plus, si 31 conseils scolaires dans neuf provinces et trois territoires gèrent aujourd'hui des écoles de langue française, de nombreux défis demeurent. Ces défis se situent sur le plan des infrastructures et des ressources (FNCSF, 2004, 2005), du recrutement des enfants des parents ayants droit (Corbeil, Grenier et Lafrenière, 2007 ; Landry, 2006, 2003a ; Martel 2001), de la pédagogie (Cormier, 2005 ; Gilbert, Letouzé, Thériault et Landry, 2004 ; Landry, 2003b) et de l'accès au postsecondaire (Corbin et Buchanan, 2005). Une enquête récente de Statistiques Canada (Corbeil *et al.*, 2007) montra que seulement un enfant d'ayants droit sur deux (49 %) fréquente l'école de langue française.

Un des principaux défis pédagogiques des écoles de langue française est celui de favoriser le développement d'une identité francophone forte et engagée (ex. : ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2004). La mission éducative de ces écoles est double (Landry et Rousselle, 2003). D'une part, une «pédagogie actualisante» vise le développement optimal du capital humain de la clientèle étudiante. C'est le propre de toute école qui cherche à actualiser le plein potentiel de ses élèves. D'autre part, une «pédagogie communautarisante» vise à optimaliser les dispositions et les habiletés des élèves de sorte qu'ils deviennent des acteurs et des leaders de la communauté francophone. La construction identitaire francophone est une variable charnière entre ces deux composantes de la mission des écoles de langue française.

Le présent article présente les résultats d'une enquête pancanadienne qui a mesuré, entre autres, l'identité ethnolinguistique des jeunes de onzième année fréquentant une école de langue française. L'article analyse la dominance identitaire de ces jeunes qui approchent la fin de leurs études secondaires. Quelle proportion d'entre eux a une dominance identitaire francophone, anglophone ou bilingue ? La dominance identitaire varie-t-elle selon le poids démographique des francophones dans la région habitée ? Les élèves dont les deux parents sont francophones ont-ils une plus forte identité francophone que ceux dont un seul ou même aucun des parents est francophone ? La langue parlée avec les parents à la maison a-t-elle un lien avec la dominance identitaire ?

Notre article comprend quatre parties. Premièrement, nous décrivons une problématique de l'identité ethnolinguistique en milieu minoritaire en mettant en exergue la question particulière de l'identité bilingue. En deuxième partie, nous présentons la méthodologie de l'étude. Suite à une présentation des résultats, nous concluons par une discussion des nouveaux défis de l'école de langue française en matière de construction identitaire.

PROBLÉMATIQUE ET CADRE CONCEPTUEL

Dallaire et Roma (2003) ont constaté que de plus en plus de jeunes ne se décrivent plus comme francophone ou anglophone. Ils insistent plutôt sur leur bilinguisme pour se décrire sur le plan ethnolinguistique. Dallaire (2003 et 2004) explique cette identité bilingue comme une forme d'« hybridité identitaire ». Gérin-Lajoie (2004) décrit l'identité bilingue comme «un nouvel état identitaire» (p. 173). D'autres études ont fait des constats semblables, montrant une forte identité bilingue chez les jeunes francophones vivant en situation minoritaire (Gérin-Lajoie, 2003 ; Duquette, 2004 ; Boissonneault, 2004).

Landry, Deveau et Allard (2006a) ont analysé des données nord-américaines et ont confirmé une fréquence très répandue de scores d'identité bilingue forte. Combinant des scores des identités francophone, anglophone et bilingue de plus de 4 000 élèves de fin du cycle secondaire, ils ont montré que l'identité bilingue se situe en position intermédiaire sur un «continuum identitaire», allant d'une forte dominance identitaire francophone à une forte dominance identitaire anglophone. Les scores sur ce continuum identitaire étaient fortement reliés à la vitalité linguistique des communautés habitées et à la francité du développement psycholangagier francophone de ces jeunes.

Les données analysées dans le présent article ne constituent qu'une partie d'une ensemble de données recueillies pour la vérification d'un modèle conceptuel visant l'étude du lien entre divers aspects de la socialisation ethnolangagière et plusieurs variables psycholangagières (Landry, Allard, Deveau et Bourgeois, 2005 ; Landry, Allard et Deveau, 2007). L'identité ethnolinguistique occupe une place centrale dans ce modèle. Il est généralement reconnu que l'identité ethnolinguistique est le produit d'un processus de socialisation ou d'interactions sociales (Bernard, 1998 ; Deveau, Allard et Landry, sous presse ; Deveau, 2007 ; Hamers et Blanc, 2000 ; Heller, 1999). Landry, Deveau et Allard (2006b) ont montré que l'identité ethnolinguistique est essentiellement le produit du vécu ethnolangagier dans la sphère privée (la famille, la parenté, les amis, le réseau social). S'inspirant de la définition de l'identité sociale de Tajfel (1981), Deveau, Landry et Allard (2005) ont identifié deux composantes distinctes de l'identité francophone : l'autodéfinition (se dire francophone) et l'engagement identitaire (la disposition affective envers cette identité). De plus, il fut montré que l'autodéfinition francophone était le plus fortement reliée à la quantité des vécus enculturants francophones, alors que l'engagement identitaire était surtout associé à la qualité de ces vécus (Deveau, 2007). Plus les contacts avec la langue française favorisaient le développement de l'autonomie de la personne (un «vécu autonomisant») et plus ces contacts favorisaient des liens avec d'autres francophones valorisant la langue française, affirmant leur identité et revendiquant leurs droits (un «vécu conscientisant»), plus les élèves étaient disposés à conserver leur identité francophone et à la défendre.

La présente étude ne traite que de la composante «autodéfinition» de l'identité ethnolinguistique. Réalisée auprès d'un échantillon représentatif de l'ensemble des élèves francophones de 11e année des écoles de langue française à l'extérieur du Québec, l'étude vise à présenter un profil descriptif de la dominance identitaire de ces élèves. Deux types de scores sont analysés. Premièrement, nous analysons le degré auquel les élèves se définissent comme bilingue sur une échelle mesurant la force de cette identité bilingue. Deuxièmement, en combinant les scores d'échelles mesurant l'identité francophone, l'identité anglophone et l'identité bilingue, nous avons créé une échelle de dominance identitaire. Les scores peuvent varier sur une échelle identifiant un continuum identitaire, allant d'une forte dominance anglophone à une forte dominance francophone, l'identité bilingue se situant au milieu de ces deux pôles identitaires. Les scores d'identité bilingue et ceux de dominance identitaire sont analysés et présentés selon trois variables contextuelles : la force de la concentration territoriale des francophones, la structure familiale (nombre de parents francophones) et la francité parentale (degré d'usage du français avec le ou les parents).

« Un des principaux défis pédagogiques des écoles de langue française est celui de favoriser le développement d'une identité francophone forte et engagée (ex. : ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2004). »

MÉTHODOLOGIE

Dans cette section, nous présentons l'échantillon étudié, les instruments, la procédure utilisée pour l'administration des questionnaires et les méthodes d'analyse employées.

ÉCHANTILLON

L'étude pancanadienne visait les élèves de onzième année des 30 conseils scolaires francophones à l'extérieur du Québec qui ont des écoles secondaires. Le but était de dresser un profil sociolangagier de ces élèves pour faciliter la préparation de méthodes pédagogiques adaptées. Dans les petites écoles, dans le but d'optimaliser le nombre de participants, des élèves de 10e et de 12e années se sont ajoutés aux élèves de onzième année. L'échantillon est constitué de 8 124 élèves, 81 % de ceux-ci étant en onzième année. Environ 6 000 élèves ont des données complètes sur les données analysées pour le présent article. L'enquête se déroulait sur deux jours différents et certains élèves n'ont participé qu'à une seule séance de testing. L'âge moyen des élèves est de 16,4 ans, 53 % de l'échantillon étant des filles et 47 % des garçons. Le français est la langue maternelle de trois élèves sur quatre (75,5 %) et l'anglais d'un sur cinq (20,9 %) ; les autres sont allophones (3,7 %).

INSTRUMENTS

a) Autodéfinition identitaire

Un questionnaire mesurant plusieurs identités sur une échelle de différenciation sémantique fut utilisé pour mesurer les autodéfinitions francophone, anglophone et bilingue. Pour chaque identité, l'élève plaçait un X sur un des espaces (9) situés entre deux pôles. Par exemple : *non francophone* ____ : ____ : ____ : ____ :____ : ____ : ____ : ____ : ____ : *francophone.* Il répondait cinq fois à chaque échelle, répondant à la directive «je considère que je suis» pour sa ou ses langues parlées, sa culture, ses ancêtres, son avenir et le territoire habité. Un score moyen sur ces cinq perspectives sur une échelle de 9 points fut calculé pour chaque élève.

b) Dominance identitaire

Les échelles de 9 points des identités francophone, anglophone et bilingue furent divisées en trois catégories : faible (score < 3,5), modérée (score ≥ 3,5 et < 6,5) et forte (score > 6,5). Par après, une échelle de 9 points fut créée par le regroupement des catégories faible, modérée et forte de chacune des identités. Un score de 9 indique une identité fortement francodominante (identité francophone forte, identité bilingue faible et identité anglophone faible). Inversement, un score de 1 indique une identité fortement anglodominante. Le score de 5 regroupe des catégories identitaires égales pour l'identité francophone et l'identité anglophone et une identité bilingue forte ou variable. Les scores 7 à 9 furent regroupés dans la catégorie identité francodominante, les scores 1 à 3 dans la catégorie anglodominante et les scores 4 à 6 constituent la catégorie dominance identitaire bilingue. Ces neuf catégories regroupent 91 % des élèves ayant des données complètes sur les trois autodéfinitions identitaires.

c) Structure familiale

La variable structure familiale comprend trois catégories d'élèves, ceux ayant deux parents francophones, ceux ayant un parent francophone et un parent anglophone ou allophone et ceux n'ayant aucun parent francophone.

d) Francité parentale

À partir d'échelles de 9 points mesurant la langue parlée avec le père et la mère (1 = usage exclusif de l'anglais, 5 = usage égal des deux langues, 9 = usage exclusif du français), un score sur une échelle de 9 fut calculé pour chaque élève. Pour les élèves n'ayant qu'un seul parent francophone, l'échelle comprend le score d'usage des langues avec le parent francophone seulement. Trois catégories de scores de francité parentale furent créées : faible (score < 3,5), modérée (score ≥ 3,5 et < 6,5) et forte (score > 6,5).

e) Concentration territoriale des francophones

L'élève devait indiquer la municipalité dans laquelle il avait passé la plus grande partie de sa vie. À partir des données de Statistiques Canada (recensement de 2001), nous avons calculé le pourcentage de francophones dans chacune des municipalités. Six catégories de concentration territoriale des francophones furent créées : 1 = moins de 10 %, 2 = 10 à moins de 30 %, 3 = 30 à moins de 50 %, 4 = 50 à moins de 70 %, 5 = 70 à moins de 90 %, 6 = 90 % et plus.

PROCÉDURES

L'administration des questionnaires et des tests se faisait en deux périodes de classes, celles-ci réparties sur deux jours différents, la plupart du temps consécutifs.



L'administration se faisait en groupe-classe. Le premier jour, les élèves ont répondu à un test de closure en anglais chronométré (20 minutes) et ils répondaient à leur propre rythme à un premier questionnaire de 15 pages. C'est ce questionnaire qui comprenait les informations démographiques (ex. : langue maternelle, âge) et les questionnaires d'identité. Le deuxième jour, lès élèves ont fait le test de closure en français (20 minutes) et ont ensuite répondu à un deuxième questionnaire. C'est ce questionnaire qui mesurait une variété de vécus et de comportements langagiers, dont ceux requis pour constituer la mesure de francité parentale.

ANALYSES

Toutes les analyses statistiques furent effectuées avec le logiciel SPSS. Pour le présent article, les pourcentages, selon les différentes catégories identitaires, furent calculés par des croisements de variables (CROSSTABS). Des analyses de variance et de covariance furent utilisées pour le calcul des scores moyens et l'analyse des effets des variables contextuelles.

RÉSULTATS

Les résultats de l'étude sont présentés en deux sections. Dans la première, nous présentons les scores de l'identité bilingue des élèves. Ces scores sont premièrement analysés en fonction de la concentration territoriale des francophones. En deuxième lieu, l'analyse porte simultanément sur les effets de la structure familiale et de la francité parentale. Pour les analyses de variance à deux facteurs (structure parentale et francité parentale), la concentration territoriale des francophones fut utilisée comme covariable. Ceci permet de considérer les effets de la structure familiale et de la francité parentale tout en contrôlant pour l'effet de la concentration territoriale des francophones. Dans la deuxième section, nous présentons dans le même ordre les analyses portant sur les scores de dominance identitaire.

a) Identité bilingue

Le tableau 1 présente les résultats de l'identité bilingue selon la concentration territoriale des francophones. Un premier constat est que de 84 à 87 % des élèves ont une identité bilingue forte dans les municipalités ayant moins de

TABLEAU 1 : Identité bilingue selon la concentration territoriale des francophones

		IDENTITÉ BILINGUE			
CONCENTRATION FRANCOPHONE		FAIBLE	MODÉRÉE	FORTE	TOTAL
Moins de 10 %	N	11	158	1 083	1 252
	%	0,9 %	12,6 %	86,5 %	19,1 %
	Moy.				**7,93**
10 à moins de 30 %	N	20	188	1 439	1 647
	%	1,2 %	11,4 %	87,4 %	25,1 %
	Moy.				**7,97**
30 à moins de 50 %	N	21	104	664	789
	%	2,7 %	13,2 %	84,2 %	12,0 %
	Moy.				**7,88**
50 à moins de 70 %	N	11	76	519	606
	%	1,8 %	12,5 %	85,6 %	9,2 %
	Moy.				**7,90**
70 à moins de 90%	N	38	155	707	900
	%	4,2 %	17,2 %	78,6 %	13,7 %
	Moy.				**7,55**
90% et plus	N	220	434	724	1378
	%	16,0 %	31,5 %	52,5 %	21,0 %
	Moy.				**6,27**
Total	N	321	1 115	5 136	6 572
	%	4,9 %	17,0 %	78,1 %	100,0 %
	Moy.				**7,53**

TABLEAU 2 : Identité bilingue selon la structure familiale et le degré de francité parentale

	IDENTITÉ BILINGUE			
	FAIBLE	MODÉRÉE	FORTE	SCORE MOYEN[1]
DEUX PARENTS FRANCOPHONES (N = 3 616 = 60,7 %)				
Francité parentale faible (4,6 %)	2,4 %	13,1 %	84,5 %	7,88
Francité parentale modérée (18,6 %)	1,9 %	11,9 %	86,2 %	7,82
Francité parentale forte (76,7 %)	8,6 %	21,8 %	69,6 %	7,36
Total	7,1 %	19,5 %	73,4 %	7,64
UN PARENT FRANCOPHONE (N = 1 720 = 28,9 %)				
Francité parentale faible (25,9 %)	1,3 %	16,6 %	82,1 %	7,92
Francité parentale modérée (29,4 %)	0,4 %	7,7 %	91,9 %	8,25
Francité parentale forte (44,7 %)	1,7 %	9,4 %	88,9 %	7,61
Total	1,2 %	10,8 %	88,0 %	8,04
AUCUN PARENT FRANCOPHONE (N = 619 = 10,4 %)				
Francité parentale faible	2,2 %	22,9 %	74,9 %	7,07
Francité parentale modérée	4,1 %	15,1 %	80,8 %	8,09
Francité parentale forte	4,6 %	16,1 %	79,3 %	7,68
Total	2,7 %	21,0 %	76,3 %	7,30
TOTAL (N = 5 955)				
Francité parentale faible	1,9 %	18,7 %	79,4 %	7,27
Francité parentale modérée	1,4 %	10,4 %	88,2 %	8,07
Francité parentale forte	7,1 %	19,0 %	73,9 %	7,44
Total	5,0 %	17,1 %	77,9 %	7,52

[1] Échelle de 9 points.

70 % de francophones. Même dans les municipalités ayant entre 70 et 90 % de francophones, près de huit élèves sur dix rapportent une identité bilingue forte (78,6 %). Enfin, environ un élève sur deux (52,5 %) a une identité bilingue forte dans les régions où les francophones constituent plus de 90 % de la population. La concentration territoriale des francophones explique 13,3 % de la variance de ces scores.

Les effets de la structure familiale et de la francité parentale sont présentés au tableau 2. Une analyse de covariance montre que ces deux facteurs sont statistiquement significatifs, mais qu'ils expliquent peu de variance (moins de 1 %) lorsque l'effet de la concentration territoriale est neutralisé. L'identité bilingue est la moins fréquente chez les élèves ayant deux parents francophones (73,4 %) et la plus fréquente en situation d'exogamie (88,0 %). C'est la francité familiale modérée qui est la plus fortement associée à l'identité bilingue forte (88,2 %). Globalement, pour l'ensemble de l'échantillon, huit élèves sur dix ont une identité bilingue forte.

b) Dominance identitaire

Les résultats de la dominance identitaire selon la concentration territoriale des francophones sont présentés au tableau 3. L'analyse de variance montre une forte relation de cette identité à la proportion de francophones dans la municipalité (23,1 % de variance expliquée). Seulement 17 % des élèves au total ont une dominance identitaire francophone, celle-ci variant de façon linéaire selon la concentration territoriale des francophones, c'est-à-dire de 1,4 % dans les municipalités ayant moins de 10 % de francophones à 49,6 % dans celles comportant plus de 90 % de francophones.

La dominance identitaire bilingue, présente chez 81,5 % des élèves, est de loin la plus fréquente. Même dans les régions où les francophones comptent pour 90 % et plus de la population, la dominance identitaire bilingue (49,8 %) rivalise avec celle de la dominance identitaire francophone (49,6 %). Dans les autres régions, 80 % et plus des élèves sont de dominance identitaire bilingue. La dominance identitaire anglophone est manifeste chez moins de 2 % des élèves (1,7 %) et ne dépasse pas 4,0 % de la population, même dans les régions où moins de 10 % de la population est francophone.

Les relations entre la dominance identitaire et les facteurs de structure familiale et de francité parentale sont présentées au tableau 4. Près de 8 % de la variance totale des scores est associée à la structure familiale (4,1 %) et à la francité parentale (3,6 %), une fois contrôlé l'effet de la concentration territoriale francophone.

La dominance identitaire francophone est la plus fréquente chez les élèves ayant deux parents francophones et une forte francité parentale (34,2 %) et elle est quasi-absente lorsque la francité parentale est faible (0,0 à 1,4 %). La dominance identitaire bilingue est très fréquente chez les élèves de parents exogames, surtout lorsque la francité parentale est modérée (98,6 %). La dominance identitaire anglophone est la plus fréquente lorsque la francité parentale est faible, mais n'atteint que 12,8 % même lorsque l'élève n'a aucun parent de langue maternelle française.

DISCUSSION ET CONCLUSION

Dans les écoles françaises gérées grâce à des droits acquis en vertu de l'article 23, environ quatre élèves sur cinq semblent vivre une forme d'«hybridité identitaire» (Dallaire, 2003), que ce soit en se donnant une identité bilingue forte (78 %) ou en manifestant une dominance identitaire bilingue (82 %). L'hybridité identitaire n'est pas la situation de tous les élèves, mais elle est définitivement la nouvelle norme.

Il peut être décevant de constater que seulement 16,5 % des élèves, tous fréquentant des écoles de la minorité francophone, aient une identité clairement franco-dominante. D'autre part, considérant qu'un élève sur quatre n'a pas le français comme langue maternelle, que six élèves sur dix seulement aient deux parents francophones et que plus de la moitié des élèves (56,2 %) vivent dans des municipalités où les francophones sont moins de la moitié de la population, il peut être surprenant que seulement 2 % des élèves montrent une identité anglodominante. On peut se demander si l'école n'aurait pas eu un effet «compensateur» (Landry et Allard, 1990, 1997), celle-ci tendant au moins à freiner les forces assimilatrices des milieux sociaux anglodominants où vivent une grande partie des élèves. Par exemple, malgré qu'une forte proportion des enfants d'ayants droit francophones issus de parents exogames parlent le plus souvent l'anglais à la maison (Landry, 2003a), le score moyen de dominance identitaire des élèves n'ayant qu'un parent francophone est de 5,19 sur une échelle de 9 points. Ce score moyen signifie que ces élèves s'identifient également aux deux groupes linguistiques. L'école de langue française compense-t-elle alors la dominance de l'anglais au foyer familial ? Elle le pourrait, mais elle peut difficilement le faire seule car il importe que le parent francophone du couple exogame puisse aussi appuyer l'école en privilégiant l'usage du français avec son enfant au foyer (Landry et Allard, 1997).

De plus en plus, l'identité francophone en situation minoritaire n'est plus le produit d'une socialisation ethnolangagière qui s'impose de l'extérieur, mais plutôt le résultat d'un processus qui relève de choix personnels intériorisés (Deveau et Landry, 2007). Ces choix identitaires autodéterminés sont favorisés moins par la *quantité* de socialisation ethnolangagière en français que par la *qualité* de ces vécus, c'est-à-dire par les «vécus autonomisants» qui favorisent l'intériorisation des motivations langagières et la prise en charge par l'individu de sa construction identitaire

TABLEAU 3 : Dominance identitaire selon la concentration territoriale des francophones

		IDENTITÉ BILINGUE			
CONCENTRATION FRANCOPHONE		FRANCOPHONE	BILINGUE	ANGLOPHONE	TOTAL
Moins de 10 %	N	15	1050	44	1109
	%	1,4 %	94,7 %	4,0 %	19,4 %
	Moy.				**4,77**
10 à moins de 30 %	N	58	1346	26	1 430
	%	4,1 %	94,1 %	1,8 %	25,0 %
	Moy.				**5,05**
30 à moins de 50 %	N	57	616	12	685
	%	8,3 %	89,9 %	1,8 %	12,0 %
	Moy.				**5,27**
50 à moins de 70 %	N	63	435	3	501
	%	12,6 %	86,8 %	0,6 %	8,7 %
	Moy.				**5,47**
70 à moins de 90 %	N	166	615	3	784
	%	21,2 %	78,4 %	0,4 %	13,7 %
	Moy.				**5,80**
90 % et plus	N	604	606	8	1 218
	%	49,6 %	49,8 %	0,7 %	21,3 %
	Moy.				**6,52**
Total	N	963	4 668	96	5 227
	%	16,8 %	81,5 %	1,7 %	100 %
	Moy.				**5,46**

TABLEAU 4 : Dominance identitaire selon la structure familiale et le degré de francité parentale

	IDENTITÉ BILINGUE			
	FAIBLE	MODÉRÉE	FORTE	SCORE MOYEN[1]
DEUX PARENTS FRANCOPHONES (N = 3 127 = 60,1%)				
Francité parentale faible (4,7 %)	1,4 %	97,3 %	1,4 %	4,90
Francité parentale modérée (19,5 %)	5,4 %	94,3 %	0,3 %	5,29
Francité parentale forte (75,8 %)	34,2 %	65,6 %	0,1 %	6,26
Total	27,1 %	72,7 %	0,2 %	6,01
UN PARENT FRANCOPHONE (N = 1582 = 30,4 %)				
Francité parentale faible (24,5 %)	0,3 %	94,1 %	5,7 %	4,39
Francité parentale modérée (30,0 %)	0,4 %	98,7 %	0,8 %	4,79
Francité parentale forte (45,5 %)	5,6 %	93,5 %	1,0 %	5,19
Total	2,7 %	95,2 %	2,1 %	4,86
AUCUN PARENT FRANCOPHONE (N = 497 = 9,5 %)				
Francité parentale faible (72,4 %)	0,0 %	87,2 %	12,8 %	4,04
Francité parentale modérée (13,7 %)	2,9 %	92,6 %	4,4 %	4,68
Francité parentale forte (13,9 %)	14,5 %	82,6 %	2,9 %	5,43
Total	2,4 %	87,3 %	10,3 %	4,29
TOTAL (N = 5206)				
Francité parentale faible (17,2 %)	0,3 %	91,8 %	7,8 %	4,32
Francité parentale modérée (22,1 %)	3,2 %	96,0 %	0,8 %	5,05
Francité parentale forte (60,7 %)	27,3 %	72,3 %	0,4 %	5,99
Total	17,3 %	80,9 %	1,7 %	5,48

[1] Échelle de 9 points : 1 = Anglodominance, 9 = Francodominance.

(Deveau, Allard et Landry, sous presse) ainsi que par les «vécus conscientisants» qui contribuent au développement d'une «conscience critique» de son état de minoritaire et à l'analyse réflexive qui l'amène à connaître les conditions qui déterminent la légitimité et la stabilité de la vitalité des communautés francophones (Allard, Landry et Deveau, 2005). Il a été montré que ces deux types de vécus contribuent surtout à l'engagement identitaire (Deveau, 2007), ce qui incite la personne à non seulement se dire francophone pour des raisons instrumentales ou «symboliques» (Gans, 1979, Breton, 1984), mais pour des raisons intériorisées et intégrées à ses valeurs personnelles. C'est peut être en oeuvrant davantage sur ces volets qualitatifs du vécu ethnolangagier que les éducateurs d'aujourd'hui oeuvrant en milieu francophone minoritaire peuvent le mieux espérer jouer un rôle important dans le renforcement et le maintien de l'identité francophone.

BIBLIOGRAPHIE

Allard, R., Landry, R., et Deveau, K. (2005). Le vécu langagier conscientisant: son rôle dans l'autodétermination du comportement langagier en milieu minoritaire. *Francophonies d'Amérique*, nº 20, 95-109.

Behiels, M. D. (2005). *La francophonie canadienne: Renouveau constitutionnel et gouvernance scolaire.* Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.

Bernard, R. (1998). *Le Canada français : Entre mythe et utopie.* Ottawa : Éditions Le Nordir.

Boissonneault, J. (2004). Se dire…mais comment et pourquoi ? Réflexions sur les marqueurs d'identité en Ontario français. *Francophonies d'Amérique,* n° 18, 163-169.

Breton, R. (1994). Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires. Essai de typologie. *Sociologie et sociétés,* vol. 26, nº 1, p. 59-69.

Corbeil, J.-P., Grenier, C. et Lafrenière, S. (2007). *Les minorités prennent la parole : résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle.* Ottawa : Statistique Canada.

Corbin, E. G., et Buchanan, J. M. (2005). *L'éducation en milieu minoritaire francophone: un continuum de la petite enfance au postsecondaire.* Rapport intérimaire du Comité sénatorial permanent des langues officielles. Ottawa : Sénat du Canada.

Cormier, M. (2005). *La pédagogie en milieu minoritaire francophone: une recension des écrits*. Ottawa/Moncton : Fédération canadienne des enseignantes et enseignants/Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.

Dallaire, C. (2003). Not just francophone: The hybridity of minority francophone youths in Canada. *International Journal of Canadian Studies / Revue internationale d'études canadiennes,* nº 28, 163-199.

Dallaire, C. (2004). Fier de qui on est…nous sommes francophones ! L'identité des jeunes aux Jeux franco-ontariens. *Francophonies d'Amérique,* nº 18, 127-147.

Dallaire, C., et Roma, J. (2003). Entre la langue et la culture, l'identité francophone des jeunes en milieu minoritaire au Canada. Bilan des recherches. Dans R. Allard (Dir.), *Actes du colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire : bilan et prospectives* (pp. 30-46). Moncton : Centre de recherche et développement en éducation / Québec, Association canadienne d'éducation de langue française.

Deveau, K. (2007). Identité francophone en milieu minoritaire: Définition et validation d'un modèle empirique de la construction identitaire et de l'autodétermination langagière. Thèse de doctorat inédite. Université de Moncton.

Deveau, K., et Landry, R. (2007). Identité bilingue: produit d'un déterminisme social ou résultat d'une construction autodéterminée ? Dans M. Bock (Dir.), *La jeunesse au Canada français: formation, mouvements et identité.* Ottawa: Les presses de l'Université d'Ottawa.

Deveau, K., Landry, R., et Allard, R. (2005). Au-delà de l'autodéfinition: composantes distinctes de l'identité ethnolinguistique. *Francophonies d'Amérique,* nº, 20, 79-93.

Deveau, K., Landry, R., et Allard, R. (2006b). Motivation langagière des élèves acadiens. Dans A. Magord (Dir.), *Innovation et adaptation: expériences acadiennes contemporaines* (pp. 125-139). Bruxelles : Éditions Peter Lang.

Deveau, K., Landry, R., et Allard, R. (sous presse). Langue, identité et engagement francophone en situation minoritaire. Dans J.-Y. Thériault, A. Gilbert et L. Cardinal (Dir.), *Francophonies minoritaires au Canada : nouveaux enjeux, nouvelles perspectives.*

Duquette, G. (2004). Les différentes facettes identitaires des élèves âgés de 16 ans et plus inscrits dans les écoles de langue françaises en Ontario. *Francophonies d'Amérique,* nº 18, 77-92.

Fédération nationale des conseils scolaires francophones. (2004). Stratégie pour compléter le système d'éducation en français langue première au Canada. Rapport du Comité directeur sur l'inventaire des besoins des conseils scolaires francophones du Canada. Ottawa : FNCSF.

Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF). (2005). Le printemps de l'éducation promis par l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. Ottawa : FNCSF.

Gans, H. J. (1979). Symbolic ethnicity. Ethnic and Racial Studies, vol. 2, 1-20.

Gérin-Lajoie, D. (2003). Parcours identitaires de jeunes francophones en milieu minoritaire. Sudbury : Éditions Prise de parole.

Gérin-Lajoie, D. (2004). La problématique identitaire et l'école de langue française en Ontario. *Francophonies d'Amérique,* nº 18, 171-179.

Gilbert, A., LeTouzé, S., Thériault, J. Y., et Landry, L. (2004). *Le personnel enseignant face au défi de l'enseignement en milieu minoritaire francophone.* Rapport de recherche. Ottawa : Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités (CIRCEM). Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques et Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants.

Hamers, J. F., et Blanc, M. H.A. (2000). *Bilinguality and bilingualism.* (Second Edition). Cambridge: University Press.

Heller, M. (1999). *Linguistic minorities and modernity, a sociolinguistic ethnography.* New York: Longman.

Landry, R. (2003a). *Libérer le potentiel caché de l'exogamie. Profil démolinguistique des enfants des ayants droit francophones selon la structure familiale.* Moncton : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Ottawa, Commission nationale des parents francophones.

Landry, R. (2003b). Pour une pédagogie actualisante et communautarisante en milieu *minoritaire francophone. Dans R. Allard (Dir.), Actes du colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire: bilan et prospectives* (pp. 135-156). Moncton : Centre de recherche et développement en éducation / Québec, Association canadienne d'éducation de langue française.

Landry, R. (2006). Ayants droit et école de langue française: le cas de l'exogamie. *The Supreme Court Law Review,* vol. 23, 149-171.

Landry, R., et Allard, R. (1990). Contact des langues et développement bilingue: un modèle macroscopique. *The Canadian Modern Language Review / La revue canadienne des langues vivantes,* vol. 46, nº 3, 527-553.

Landry, R., et Allard, R. (1997). L'exogamie et le maintien de deux langues et de deux cultures: le rôle de la francité familioscolaire. *Revue des sciences de l'éducation,* vol. 23, nº 3, 561-592.

Landry, Rodrigue, Réal Allard, Kenneth Deveau et Noëlla Bourgeois (2005), «Autodétermination du comportement langagier en milieu minoritaire: un modèle conceptuel», *Francophonies d'Amérique,* nº 20, p. 63-78.

Landry, R., Allard, R., et Deveau, K. (2007a). A macroscopic intergroup approach to the study of ethnolinguistic development. *International Journal of the Sociology of Language,* vol. 185, 225-253.

Landry, R., Deveau, K., et Allard, R. (2006a). Vitalité ethnolinguistique et construction identitaire: le cas de l'identité bilingue. *Éducation et Francophonie,* vol. 34, nº 1, 54-81.

Landry, R., Deveau, K., et Allard, R. (2006b). Langue publique et langue privée en milieu ethnolinguistique minoritaire: les relations avec le développement psycholangagier. *Francophonies d'Amérique,* vol. 22, 167-184.

Landry, R., et Rousselle, S. (2003). *Éducation et droits collectifs: Au-delà de l'article 23 de la Charte.* Moncton : Éditions de la Francophonie.

Martel, A. (2001). *Droits, écoles et communautés en milieu minoritaire: 1986-2002. Analyse pour un aménagement du français par l'éducation.* Ottawa: Commissariat aux langues officielles.

Ministère de l'éducation de l'Ontario. (2004). *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française.* Toronto : Ministère de l'éducation de l'Ontario.

Power, M., et Foucher, P. (2004). Les droits linguistiques en matière scolaire. Dans M. Bastarache (Dir.), *Les droits linguistiques au Canada,* 2e Édition (pp. 399-493). Cowansville, Qc : Les Éditions Yvon Blais Inc.

Tajfel, H. (1981). *Human groups and social categories: Studies in social psychology.* Cambridge : Cambridge University Press.